

## La Pointe d'Arçay (Vendée)

(Compte rendu des sorties  
des 13 juin et 10 octobre 2004)

Christian LAHONDÈRE \*

Ces sorties avaient été préparées par L. GOUGUET de l'O.N.F. et par notre ami M. GODEAU qui, pour des raisons totalement indépendantes de sa volonté, n'a pu en assurer la direction. Ayant eu, dans les années 70, l'occasion de travailler à la Pointe d'Arçay nous avons accepté de le remplacer et de rédiger les comptes rendus habituels.

### I. Le milieu physique

La Pointe d'Arçay constitue un élément des cordons dunaires et des flèches sableuses qui séparent le Marais Poitevin de la mer sur la rive droite d'une rivière, le Lay. L'estuaire de cette dernière est ainsi limité par la Pointe d'Arçay sur sa rive droite et par la Pointe de l'Aiguillon sur sa rive gauche. Les houles puissantes qui pénètrent dans le Pertuis Breton entre l'île de Ré et la Pointe du Grouin du Cou (à l'ouest de La Tranche) arrachent des masses de sable importantes au niveau de la plage de La Faute et les entraînent vers l'extrémité de la Pointe d'Arçay. Il en résulte que l'embouchure du Lay est sans cesse repoussée vers le sud : cette embouchure était située à la hauteur du village de La Faute au 18<sup>ème</sup> siècle et, il y a plus longtemps, dans l'anse de la Belle Henriette. Il s'est ainsi formé des crochets sableux successifs d'orientation générale nord-ouest - sud-est qui, lorsqu'ils rencontrent les courants du Lay s'infléchissent pour prendre une direction ouest-est : l'extrémité de la Pointe a ainsi un aspect digité très caractéristique. Entre les cordons sableux la mer pénètre pendant un temps plus ou moins long et dépose des sédiments très fins à fins (argiles, limons, sables) dans les dépressions dont le fond se colmate ainsi petit à petit. La rapidité de l'évolution du milieu physique, la nature variée des divers substratums et leur colonisation végétale, ont fait de la Pointe d'Arçay un milieu d'un très grand intérêt géologique, sédimentologique, zoologique et botanique. Comme dans beaucoup de cas ce sont les oiseaux qui ont d'abord attiré l'attention sur le site ; l'idée de créer une Réserve pour les oiseaux migrateurs

\* C. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

date de 1938, elle s'est heurtée à l'intérêt de certains chasseurs qui pratiquaient alors une chasse intensive et ce n'est qu'en juin 1951 pour le domaine terrestre et en décembre de la même année que des arrêtés du Ministre de l'Agriculture ont classé en Réserve Naturelle 70 hectares de forêts, 350 hectares de dunes non boisées et 150 hectares de milieux humides. En 1997 et 1998 les acteurs locaux se sont réunis en Comité de Pilotage sous la présidence du sous-préfet des Sables-d'Olonne pour définir les principes nécessaires à une bonne conservation du site et élaborer un plan d'actions indispensables à celle-ci. Ce plan présente trois volets : le maintien de la diversité des lieux, le suivi de l'évolution des processus naturels, une découverte adaptée au site. La Réserve Naturelle est close du côté oriental de la Pointe, son accès n'est possible qu'après l'accord des gestionnaires, l'Office National des Forêts et l'Office National de la Chasse. Différentes études ont déjà été menées sur le territoire de la Réserve : géomorphologiques et sédimentologiques (F. VERGER et Laboratoire de l'École pratique des Hautes Études), ornithologiques sous l'autorité du Professeur DORST et de M. BROSELIN, pédologiques par Mme FUSTEC-MATHON, botaniques... Tous ces travaux ont abouti à retenir la Pointe d'Arçay pour faire partie du réseau européen Natura 2000.

Deux dates ayant été retenues (13 juin et 10 octobre) pour cette visite de la S.B.C.O., les organisateurs en accord avec L. GOUGUET, représentant de l'O.N.F., qui a bien voulu nous accompagner et nous guider tout au long de ces deux journées, avaient prévu de respecter les périodes de développement optimal de la flore : fin du printemps pour la végétation dunaire, automne pour la végétation des marais salés.

## II. La végétation dunaire

Son étude ayant été abordée en partant de la porte de la Réserve située dans la dune boisée, c'est par celle-ci que nous commencerons.

### 1. La dune boisée

Le boisement en pin maritime (*Pinus pinaster* subsp. *atlantica*) a débuté en 1836 par semis protégé ; ce peuplement primitif a été exploité et le peuplement actuel qui se renouvelle naturellement correspond donc à une deuxième génération. Le chêne vert (*Quercus ilex*) a été introduit dans la partie nord de la Pointe où nous en avions vu en 1970 de nombreuses germinations ; L. GOUGUET nous confirme la progression de ce chêne vers le sud. Le bois montre donc plusieurs stades d'évolution du **Pino maritimi - Quercetum ilicis** : c'est ainsi un stade primitif que nous traversons au cours de cette journée car nous n'avons pas vu le chêne vert. Par contre nous avons noté un pin d'Alep (*Pinus halepensis*) planté et se développant bien dans certaines de nos forêts littorales. La strate arbustive est essentiellement représentée par *Ulex europaeus* subsp. *europaeus* et *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius* témoignant d'une certaine décalcification du sable. Par rapport aux sous-bois des pinèdes littorales charentaises la flore est ici plus pauvre : nous n'y avons pas vu *Daphne gnidium* présent cependant

en Vendée à Jard-sur-Mer et au Bois de la Blanche à Noirmoutier ; *Cistus salvifolius* est ici très rare, il existe dans la partie du bois traversée d'après L. GOUGUET. Lors de la visite du 10 octobre P. HOUSSET, du Conservatoire Botanique National de Bailleul, a vu et montré *Osyris alba* confirmant la présence de cette espèce méditerranéenne à la Pointe d'Arçay où elle avait été signalée en 1987 par Y. BARON. Pour gagner la dune herbeuse sur la côte occidentale de la Pointe nous avons emprunté une large allée où nous avons noté l'abondance de *Clematis flammula*, espèce également commune à la lisière de la dune boisée, situation identique à celle que l'on peut observer à Vertbois dans l'île d'Oléron. P. DUPONT dit la plante « introduite » en Vendée où elle est naturalisée ; H. DES ABBAYES est du même avis puisqu'il écrit que « *Clematis flammula* et *Viburnum tinus* ne sont certainement que sous-spontanés ». L. RALLET affirme de son côté que « l'on peut douter de son indigénat (car fréquemment cultivée dans les jardins d'où elle s'échappe aisément) ; cependant, elle est abondante dans les pinèdes parfois fort éloignées de toute habitation » ; d'autre part, la fréquence de ses stations et leur localisation géographique semblent rapprocher cette espèce des autres méditerranéennes à aire disjointe ». Rappelons enfin que M. BOTINEAU et A. GHESTEM ont décrit une sous-association à *Clematis flammula* du ***Daphno gnidii - Ligustretum vulgaris*** (***Daphno gnidii - Ligustretum vulgaris clematitetosum flammulae***) à l'île d'Oléron. Ces auteurs considèrent cet ensemble comme le manteau, de répartition restreint (du Verdon à la Vendée), du **Pino - *Quercetum ilicis***, manteau pénétrant dans la forêt, elle-même bien pénétrée par la lumière. L'absence de *Daphne gnidium* à la Pointe d'Arçay est-elle un élément permettant de reconsidérer le problème ?

Deux espèces du genre *Asparagus* sont communes surtout dans la dune boisée, *Asparagus officinalis* L. et *Asparagus prostratus* Dumort. Sur le plan systématique cette dernière est parfois considérée comme une sous-espèce de la première (tel est l'avis de B. VALDÈS dans *Flora Europaea*) ou même parfois comme une variété d'*Asparagus officinalis* mais ce n'est pas celui d'H. DES ABBAYES pour lequel *Asparagus prostratus* « est certainement une espèce distincte d'*Asparagus officinalis* » et qui en donne d'excellentes raisons : « elle a été autrefois cultivée et semée loin de la mer par LLOYD qui a constaté qu'elle conservait tous ses caractères. Cultivée pendant plus de 10 ans dans le jardin du Laboratoire de Botanique Appliquée de la Faculté des Sciences de Rennes il en a été de même. De plus des essais d'hybridation avec *Asparagus officinalis* sont restés sans résultat (NÉHOU) ». Par contre nous n'avons pas noté la présence d'*Asparagus maritimus* : celle-ci, bien distincte d'*Asparagus officinalis* avec laquelle elle cohabite parfois (île d'Aix, Marennes-Plage,...) forme des touffes dressées, rigides, d'un vert bleuté (vert franc chez *Asparagus officinalis*) ; elle n'est pas très rare au sud de la Charente bien que reconnue depuis peu par M. BOURNÉRIAS. Des individus de coloration proche de celle d'*Asparagus maritimus*, se développant en touffes ou plus rarement isolés, d'abord rampants puis dressés, se sont révélés appartenir à *Asparagus prostratus*. P. DUPONT présent a confirmé nos conclusions. Appartiennent encore à la dune boisée les espèces suivantes : *Polypodium interjectum*, *Polypodium cambricum*, *Rubia peregrina*, *Cephalanthera longifolia*, *Iris foetidissima*. La large allée parcourue

laisse pénétrer assez de lumière pour que des espèces de la dune herbeuse puissent s'y développer : *Dianthus gallicus*, *Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*, *Koeleria glauca*, *Galium arenarium*, *Silene otites*, *Asperula cynanchica*, *Medicago marina*, *Aetheorhiza bulbosa* subsp. *bulbosa*. D'autres taxons à écologie plus large s'y développent également : *Chondrilla juncea* qui est abondant, *Rhynchosinapis cheiranthos* subsp. *cheiranthos*, *Parentucellia viscosa*, *Medicago littoralis*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Eryngium campestre*, *Lagurus ovatus* abondant, *Linaria supina* subsp. *supina*.

## 2. La dune herbeuse

On arrive ainsi à la dune herbeuse au sein de laquelle on peut distinguer successivement, de la mer à la dune boisée, les ensembles suivants :

- la végétation du haut de plage, **Beto maritimae - Atriplicetum laciniatae** Tüxen, large ici d'environ un mètre avec de nombreuses plantules d'*Atriplex laciniata* et quelques unes seulement de *Salsola kali* ;
- la végétation de la dune embryonnaire, **Euphorbio paraliae - Agropyretum juncei** Tüxen avec : *Elymus farctus* subsp. *boreali-atlanticus*, *Euphorbia paralias*, *Calystegia soldanella* ;
- la végétation de la dune mobile, **Sileno thorei - Ammophiletum arenariae** Géhu avec : *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*, *Silene vulgaris* subsp. *thorei*, *Euphorbia paralias*, *Matthiola sinuata*, *Calystegia soldanella*, *Eryngium maritimum* peu commun ici, *Cakile maritima* rare ; cet ensemble endémique des dunes du Sud-Ouest est ici proche de ses limites septentrionales ;
- la végétation de la dune semi-mobile, **Festuco juncifoliae - Galietum arenarii** Géhu avec *Festuca rubra* L. subsp. *oraria* Dumort. (= *F. rubra* subsp. *juncifolia* Litard.), *Galium arenarium*, *Medicago marina* particulièrement abondant, *Ononis repens* ;
- la végétation de la dune fixée ou arrière-dune : **Artemisio maritimae - Ephedretum distachyae** Géhu et Sissingh avec *Ephedra distachya* très localisé qui forme (au niveau où nous avons déjeuné !) une très belle station, *Artemisia campestris* subsp. *maritima*, *Dianthus gallicus*, *Koeleria glauca*, *Corynephorus canescens*, *Phleum arenarium*, *Jasione montana*, *Herniaria ciliolata*, *Silene conica* subsp. *conica*, *Hypochaeris radicata*, *Asperula cynanchica*, *Centaurea aspera*, *Phleum arenarium*, *Crepis capillaris*. Une telle série d'associations, complète sur le plan de l'évolution progressive de la végétation des sables de la mer à la dune boisée, floristiquement très riche, est de nos jours très rare sur nos côtes atlantiques où les secteurs en érosion, avec des séries d'associations tronquées, dominent.

## 3. Des cordons dunaires aux dépressions

Au cours de l'après-midi du 13 juin nous avons effectué un parcours permettant de traverser plusieurs cordons séparant plusieurs dépressions d'ouest en est : celles-ci d'abord remplies de sédiments très fins (argiles, limons) et colonisées par une végétation des vases salées voient l'apport de sable par le vent et l'éloignement de la mer modifier quelque peu les conditions édaphiques et corrélativement la nature des divers ensembles végétaux. A ces transforma-

tions s'ajoute la complexité originelle de certains secteurs puisqu'en 1970 nous écrivions : « si la zonation de la végétation est nette sur de larges étendues, aussi bien pour les sables que pour les vases, l'extrémité même de la Pointe d'Arçay est surtout remarquable par la rapidité de l'évolution et la profonde intrication de ces milieux. Ainsi se succèdent par exemple, sur un espace très réduit, des chenaux vaseux comblés à la fois par des apports d'éléments fins par la mer et de sables transportés par le vent, des cordons sableux peu évolués, souvent réduits à des buttes de quelques mètres carrés édifiées au milieu de larges dépressions qui se sont elles-mêmes rapidement colmatées. » Nous avons ainsi observé à cette époque :

- Sur la slikke : le *Spartinetum maritimae* Corillion ; un ensemble que nous nommions « *Salicornietum europeae* » mais qui, la connaissance du genre *Salicornia* ayant beaucoup évolué et le binôme *Salicornia europeae* correspondant maintenant à plusieurs espèces, devra être revu à la fin de l'été, lorsque le genre *Salicornia* s. st. (les salicornes annuelles) pourra être étudié valablement.
- Sur le schorre : l'*Halimiono - Puccinellietum maritimae* Géhu (= *Puccinellietum maritimae* auct.) ; l'*Astero - Suaedetum maritimae* Géhu et Géhu-Franck (= *Suaedeto maritimae - Astereto tripolii* auct.) ; le *Bostrychio - Halimionetum portulacoidis* Tüxen (= *Obionetum portulacoidis* auct.), où manquait *Bostrychia scorpioides*. Nous ne pouvions pas alors évoquer le *Puccinellio maritimae - Salicornietum perennis* Géhu et le *Puccinellio maritimae - Salicornietum fruticosae* Géhu, nommés ainsi en 1976.
- Sur le haut-schorre plus ou moins sec : l'*Agropyro pungentis - Suaedetum verae* Géhu, l'*Atriplici - Agropyretum pungentis* Beeft. et Westhoff qui formait de vastes prairies souvent monospécifiques, l'*Agropyretum acuti* auct. des bords supérieurs du haut schorre ; le *Beto maritimae - Atriplicetum littoralis* Géhu sensiblement au même niveau ; le *Festucetum littoralis* Corillion ; le *Catapodio marini - Parapholisetum incurvae* Géhu et de Foucault.
- Sur le haut-schorre humide : le *Junco maritimi - Caricetum extensae* Géhu ; le *Limonio vulgaris - Juncetum gerardi* Géhu et Franck.

Le 13 juin, dans une dépression que nous avons traversée, il a été possible de voir plusieurs ensembles déjà vus ou parfois non identifiés en 1970 : dans une dépression vaseuse humide où dominaient *Halimione portulacoides*, *Sarcocornia fruticosa* (= *Salicornia fruticosa*), *Aster tripolium* subsp. *tripolium*, *Limonium vulgare*, c'était un ensemble devant être rapporté au *Puccinellio - Salicornietum fruticosae* ; dans une autre dépression humide à substratum sablo-vaseux dominée par *Juncus maritimus* et *Carex extensa* c'était le *Junco - Caricetum extensae* avec *Juncus acutus* subsp. *acutus* en lisière. Une zone de végétation en mosaïque nous a montré :

- des éléments du *Festucetum littoralis* avec *Festuca rubra* subsp. *littoralis*, *Armeria maritima* subsp. *maritima*, *Linaria supina* subsp. *supina* ;
- au voisinage d'une petite butte de sable des espèces du haut schorre ne formant pas encore un ensemble phytosociologique identifiable mais correspondant

à ce que l'on observe ailleurs à la limite des végétations du haut schorre sec et des sables de la dune fixée avec *Sarcocornia fruticosa* var. *deflexa*, *Suaeda vera*, *Inula crithmoides*, *Parapholis strigosa*, *Limonium dodartii* Kuntze, *Polypogon maritimus*, *Frankenia laevis*, *Elymus pycnanthus* ; deux de ces espèces font penser au **Limonietum lychnidifolio-dodartii** Géhu et Géhu-Franck (*Frankenia laevis* et *Limonium dodartii*) mais, en dehors du fait que cette association et celles décrites à ce même niveau topographique des marais salés atlantiques nécessitent à notre avis une importante révision, nous avons affaire ici à un ensemble en cours d'évolution au sein duquel les espèces du schorre ont encore une trop grande importance ;

- une petite butte sableuse où l'on peut reconnaître des taxons de l'**Artemisio - Ephedretum distachyae** : *Euphorbia portlandica*, *Dianthus gallicus*, *Petrorhagia prolifera*, *Crepis capillaris*, *Allium sphaerocephalon* subsp. *sphaerocephalon*, *Silene conica* subsp. *conica*.

Avant de nous séparer au terme de cette première journée à la Pointe d'Arçay L.GOUQUET nous montre une très belle touffe d'*Armeria alliacea* puis une prairie humide saumâtre aux environs de laquelle ont été notés : *Trifolium squamosum*, *Carex extensa*, *Juncus gerardi* subsp. *gerardi*, *Ophioglossum vulgatum*, *Vicia tenuissima*...

### III. La végétation des vases salées

La sortie du 10 octobre étant davantage axée sur l'étude des vases salées, l'itinéraire suivi au cours de la matinée a été quelque peu différent de celui choisi le 13 juin. On s'arrête au niveau d'une exploitation ostréicole où l'on note la présence d'espèces plus ou moins nitrophiles : *Artemisia absinthium*, *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Diploxaxis tenuifolia*, *Lepidium ruderales*, *Hordeum marinum*. Au bord des bassins apparaissent des espèces halophiles : *Sarcocornia fruticosa* var. *deflexa*, *Aster tripolium* subsp. *tripolium*, *Suaeda vera*, *Suaeda maritima* très abondant, *Carex extensa*. A l'extrémité de l'un des bassins partiellement inondé se développe un individu du **Puccinellio maritimae - Salicornietum ramosissimae** avec les deux plantes caractéristiques de cette association, *Puccinellia maritima* et *Salicornia ramosissima*.

Sur les vases de l'extrémité de la Pointe on a observé le **Spartinetum maritimae** avec *Spartina maritima* et *Salicornia fragilis* qui ne semble pas très commun ici. A un niveau supérieur se développe *Salicornia obscura*, espèce du bas-schorre que l'on reverra jusque dans les parties basses du **Junco-Caricetum extensae**, cette salicorne remontant parfois sur le haut-schorre en suivant les petits canaux et les rigoles qui sillonnent le schorre. Deux autres ensembles correspondant au bas schorre ont été reconnus : l'**Astero tripolii - Suaedetum maritimae** bien individualisé entre les flèches sableuses que nous avons déjà noté en 1971 et le **Puccinellio maritimae - Salicornietum perennis** vers l'extrémité de la Pointe. Parmi les salicornes sensu stricto on a noté à la Pointe d'Arçay : *Salicornia fragilis*, *Salicornia obscura* et *Salicornia ramosissima*, c'est cette dernière qui remonte le plus haut puisqu'on l'a vue en quantité sur les bords des sentiers du haut schorre, plus rarement en compagnie de *Salicornia obscura*.

En remontant le schorre, à la limite d'une flèche de sable, nous avons observé l'association dont nous avions soupçonné la présence le 13 juin en notant côte à côte *Frankenia laevis* et *Limonium dodartii* et, en compagnie de P. HOUSSET, nous avons réalisé le relevé suivant sur un sable vaseux avec de la matière organique très peu abondante, sur une surface de 6 mètres carrés dont 40 % de celle-ci étaient recouverts par une végétation de hauteur moyenne 0,05 m :

*Frankenia laevis* 3, *Limonium dodartii* Kuntze 2, *Elymus pycnanthus* 1, *Desmazeria marina* 1, *Atriplex littoralis* +, *Parapholis strigosa* +, plantules de *Suaeda vera*.

Nous pensons que ce relevé doit appartenir au **Frankenio laevis - Limonietum ovalifolii** nom. prov. (LAHONDÈRE C. et BIRETF., 1997). *Limonium ovalifolium* Kuntze a longtemps été confondu par des botanistes français avec *Limonium auriculae-ursifolium* Druce = *Statice lychnidifolia* Gir. Si *Limonium ovalifolium* ne figure pas dans le relevé il était présent non loin de là dans le même environnement. Nous avons vu *Limonium ovalifolium* deux fois au cours de cette journée mais c'est M. GODEAU qui l'a observé pour la première fois en juin 1997 et qui me l'avait envoyé pour identification ; ce taxon est une plante des fentes de falaises et des sables des limites schorre-dune fixée : c'est dans ce dernier milieu que nous le voyons en extension depuis quelques années en Charente-Maritime.

Une autre espèce psammophile observée en octobre mérite l'attention, *Linaria supina* Chaz. Il existe en effet deux sous-espèces de ce taxon : la sous-espèce *supina* et la sous-espèce *maritima* (D. C.) Lainz ; cette dernière a des fleurs de couleur jaune très pâle, presque blanches, alors que la sous-espèce type a des fleurs de couleur jaune vif ; nous avons observé la sous-espèce *maritima* sur les sables littoraux de la Chambre d'Amour à Anglet dans les Pyrénées-Atlantiques il y a longtemps et nous avons pu la revoir et la montrer à ceux qui ne la connaissaient pas lors de la session phytosociologique de la S.B.C.O. sur le littoral basque. I. AIZPURU *et al.* citent *Linaria supina* subsp. *maritima* sur les dunes et côtes sableuses du Pays Basque espagnol ; il faut donc étendre la répartition géographique de la plante en France mais jusqu'où vers le nord ? La plante vue à la Pointe d'Arçay le 10 octobre était *Linaria supina* subsp. *supina*.

Parmi les autres espèces observées sur les vases salées nous avons remarqué les deux spergulaires de ce milieu sur les côtes atlantiques : *Spergularia media* à graines bordées d'une aile blanche, espèce présente sur presque toute la hauteur du schorre, et *Spergularia marina* à pétales nettement moins longs que ceux de *Spergularia media*, à graines non ailées (quelques unes ailées à leur base seulement) et présente sur le haut-schorre seulement.

Le 10 octobre nous avons complété nos observations du 13 juin sur la partie sableuse. Nous avons ainsi observé : *Atriplex littoralis* abondant surtout sur les bandes de sable situées entre les dépressions et la dune boisée. *Dianthus gallicus* n'est pas rare mais nous ne l'avons jamais vu former des tapis de fleurs comme nous en avons vu un dans la baie de Bonne Anse en Charente-Maritime dans les années 60 ! Ce tapis a maintenant totalement disparu ! Nous avons également noté la présence d'*Odontites jaubertiana* subsp. *jaubertiana* et d'*Odontites verna* subsp. *serotina*, d'*Honkenya peploides*, d'*Erigeron acer* subsp. *acer*, de *Trifolium arvense*, de *Verbascum sinuatum* et l'abondance de *Chondrilla juncea*.

Ces deux visites à la Pointe d'Arçay nous auront donc permis entre autres de découvrir des espèces intéressantes telles *Osyris alba*, *Limonium ovalifolium*, *Odontites jaubertiana* subsp. *jaubertiana*, et de préciser l'identité des salicornes annuelles. Tous les participants se joignent à l'auteur de ce compte rendu pour remercier vivement L. GOUGUET grâce auquel ces deux journées se sont déroulées dans les meilleures conditions. Nous remercions P. DUPONT qui a bien voulu nous faire part de ses observations du 13 juin.

### Bibliographie

- AIZPURU, I. *et al.*, 1999 - Claves ilustradas de la Flora del País Vasco y territorios limítrofes. 831 p. Eusko Jaurlaritz. Gobierno Vasco. Vitoria. Gaasteiz.
- BOTINEAU, M. et GHESTEM, A., 1988 - De la dune grise à la forêt de Chêne vert et Pin maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N. S.*, **19** : 445-450.
- BOURNÉRIAS, M., 1988 - Sur quelques plantes vasculaires du littoral atlantique français. *Cahiers des Naturalistes. Bull. Nat. Parisiens, N. S.*, **44** : 25-28.
- DES ABBAYES, H., 1954 - Le Chêne Vert (*Quercus ilex* L.) et son cortège floristique méditerranéen sur le sud-ouest du Massif Armoricain. *Vegetatio.*, **5/6** : 1-5.
- DES ABBAYES, H., CLAUSTRES, G., CORILLION, R. et DUPONT, P., 1971 - Flore vasculaire du Massif Armoricain. 1228 p. Pr. Univ. Bretagne. Saint-Brieuc.
- FUSTEC-MATHON, E. et LAHONDÈRE, C., 1971 - La Réserve Nationale de la Pointe d'Arçay (Vendée). 14 p. Lab. Pédologie U.E.R. Sc. Exactes et Naturelles. U.E.R. Sc. Fondamentales et Appliquées. Poitiers.
- GÉHU, J.-M. et GÉHU-FRANCK, J., 1984 - Sur les forêts sclérophylles de chêne et de pin maritime des dunes atlantiques françaises. *Doc. Phytosociol. N. S.*, **VIII** : 219-231. Camerino.
- GÉHU, J.-M., 1996 - Prodrôme des végétations de France. Végétation littorale. 23 p. Document de travail. Bailleul.
- LAHONDÈRE, C. et BIORET, F. 1997. Quelques aspects de la végétation littorale du Morbihan continental. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N. S.*, **28** : 351-376.
- RALLET, L., 1960 - La végétation méditerranéenne dans le Centre-Ouest de la France et en particulier en Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **107**. 86<sup>ème</sup> session extraordinaire en Charente-Maritime. 20-76.
- VERGER, F., 2005 - Marais et estuaires du littoral français. 335 p. Belin, Paris.